

Zeitschrift: Ur-Schweiz : Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz = La Suisse primitive : notices sur la préhistoire et l'archéologie suisses

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte

Band: 15 (1951)

Heft: 1

Artikel: Le soi-disant rempart préhistorique de Bruson (Val de Bagnes, Valais)

Autor: Spahni, Jean-Christian

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1034511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tigkeit), bei einem pfahlgetragenen Hüttenboden aber eine enorme (nach Tonnen zählende!) Mehrbelastung der Tragpfähle zur Folge haben mußte; die Tatsache, daß die Fußböden ein und derselben Hütte bis fünfmal neu aufgeführt wurden, ohne daß man an eine Entfernung der alten Konstruktionen dachte usw.

Zitierte Literatur.

Keller-Tarnuzzer, K.: Grabungsbericht Insel Werd. Jb. SGU 28, 1936, 16–18, 1 Abb., Frauenfeld, 1937. – Beitrag zur Konstruktion der Michelsberger Pfahlbauten. – Ber. st.gallische naturwiss. Gels. 72, 1945–47, 57–64, Abb. 1–4, St. Gallen 1948 (1948a). – Mein Standpunkt in der Pfahlbaufrage. Festschrift O. Tschumi, 77–90, Abb. 1–4, Frauenfeld 1948 (1948b).

Paret, O.: Das neue Bild der Vorgeschichte. 232 S., 7 Fig., Stuttgart 1946.

Reinerth, H.: Die jüngere Steinzeit der Schweiz. 288 S., 95 Fig., Augsburg 1926. – Das Federseemoor als Siedlungsland des Vorzeitmenschen. Neuaufl., 182 S., 69 Abb., 48 Taf., Leipzig 1936.

Schmidt, R. R.: Jungsteinzeit-Siedlungen im Federseemoor. 3 Liefg., Stuttgart 1930–1937.

Staudacher, W.: Ein Beitrag zur Frage der Pfahlbauten am Bodensee. „Aus der Heimat“, 43, 1930, 294–305, Abb. 1–4, Stuttgart 1930. – Zur Pfahlbautenfrage und Die Pfahlbauten des Federseemoores. Prähist. Zeitschrift 22, 1931, 207–212, Berlin 1931.

Le soi-disant rempart préhistorique de Bruson.

(Val de Bagnes, Valais).

Le savant B. Reber, dans un article relatif à ses travaux en Valais (1898), attire l'attention sur un rempart préhistorique, situé non loin du village de Bruson. Mais cet auteur ne donne, au sujet de l'ouvrage en question, aucune précision capable de nous satisfaire. Tout au plus écrit-il: „On remarque, à environ 10 minutes à gauche du chemin en montant une grande place flanquée du côté de la Dranse, d'un rempart de pierres solidifiées avec un peu de terre, d'au moins 250 pas de long, avec une courte interruption au milieu. Sans vouloir m'étendre sur ce fait intéressant, je dirai seulement que c'est une forteresse, un refuge préhistorique“¹⁾.

De passage dans la région, nous avons été amenés à nous occuper de ce rempart dont nous donnons ici la description.

A 700 mètres à l'est de Bruson, à gauche du chemin qui conduit de ce hameau à Changemau, on aperçoit une levée de terre, couronnée d'arbustes et de buissons (Carte nat.; feuillet n° 565, Martigny-E; coord.: 101.000/583.500). Elle est séparée du sentier par un grand pré; mais en direction nord, elle constitue le sommet d'une petite colline au bas de laquelle s'étendent des champs de culture. Ces derniers sont au bord de la falaise qui surplombe la Dranse et le village de Prarreyer.

A l'extrémité sud-ouest de la levée, et sur le flanc nord de celle-ci, se dresse une espèce de petite enceinte de forme rectangulaire, qui mesure environ 3 mètres sur 2,50 m (voir fig. 6, A). Les murs qui la composent ont une épaisseur moyenne de 0,50 m, une hauteur au sud de 0,30 m et au nord de 1,10 m. Du côté sud-est, ils font complètement défaut; de nombreuses pierres sèment le sol à cet endroit.

¹⁾ Reber, B. – Antiquités et légendes du Valais. Genève 1898, p. 51.



Photo J. C. Spahni

Fig. 5. La levée de terre, vue du sud, telle qu'elle se présente lorsqu'on vient de Bruson.

Ces murs, relativement bien conservés, sont menacés de destruction par les arbres et les fourrés qui croissent dessus et tout autour.

Si l'on suit la levée de terre, on rencontre, à 8 mètres au nord-est et sur le flanc nord également, un second mur que la végétation a fort heureusement épargné. Orienté de l'est à l'ouest, il a une longueur de 5 mètres, une épaisseur de 0,60 m et une hauteur moyenne d'un mètre (fig. 6, B). Parallèlement à cette construction, mais sur le flanc sud de la levée, on distingue un petit tronçon de mur, qui mesure 0,80 m de long, 0,20 m d'épaisseur et 0,35 m de hauteur.

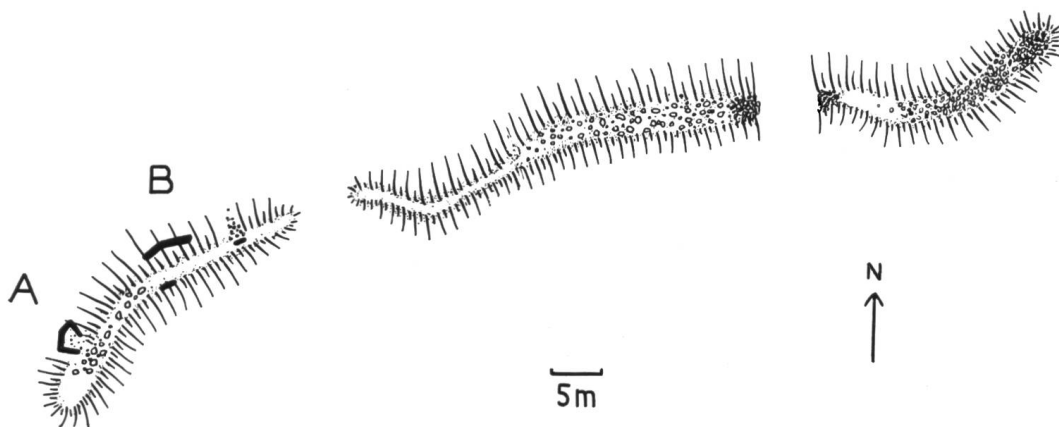


Fig. 6. Plan de la levée.

A 4 mètres à l'est, toujours sur le flanc nord, se dresse un nouveau fragment de mur, d'une longueur d'un mètre et d'une hauteur qui ne dépasse pas 0,40 m. A sa base gisent d'innombrables blocs.

Les pierres qui forment tous ces murs sont généralement brutes. Quelques-unes d'entre elles seulement paraissent avoir été ajustées. En matériel local, elles sont petites, ne dépassant pas 0,40 m à 0,50 m de longueur.

A 4 mètres au nord-est du dernier tronçon de mur, la levée de terre cesse et cela sur une distance de 7 mètres; puis elle reprend et, après un coude vers le sud-est, continue dans la même direction que précédemment. C'est sans doute dans cette interruption que Reber voyait l'entrée du refuge. Sur presque tout ce parcours, le flanc nord de la levée est jonché de pierres qui sont vraisemblablement les témoins de murs aujourd'hui détruits. Un sentier, qui conduit aux champs de culture situés en contre-bas, traverse la levée de terre; il est limité de chaque côté par un volumineux tas de pierres.

A son extrémité nord-est, la levée est couverte de blocs qui se rencontrent sur ses deux flancs.

En ligne droite, l'ouvrage mesure 90 mètres de longueur. Quoique de tracé irrégulier, il est orienté du nord-est-est au sud-ouest-ouest. Sa hauteur, au voisinage des murs A, est de 2,50 m; ailleurs, cette dernière se maintient entre 1,25 et 1,75 m, pour atteindre de nouveau 2,50 m à l'extrémité nord-est.

* * *

Que penser de ces murs en ruines? Sommes-nous vraiment en face d'un rempart préhistorique?

Les trouvailles d'objets faites sur le territoire de la commune nous montrent que le val de Bagnes a été fréquenté au moins dès l'âge du Fer. En effet, on a découvert à Bruson des tombeaux qui ont livré des bracelets valaisans ainsi qu'un petit bracelet en verre²⁾.

Comme nous l'avons déjà dit, la levée de terre constitue une séparation très nette entre un pré et des champs qui s'étendent, à un niveau inférieur, du côté de la Dranse. Mais ces conditions ne sont pas suffisantes pour en faire un véritable rempart, d'autant moins qu'en direction est et ouest on ne voit aucune trace de fortifications qui eussent inévitablement délimité cette position si elle avait été réellement protégée.

Il convient de noter encore que les murs sont construits d'une manière très primitive. C'est précisément ce qui nous pousse à croire qu'ils datent d'une époque relativement récente.

Nos enquêtes chez l'habitant sont demeurées sans résultat. Il nous a seulement été dit que cette levée existait depuis longtemps mais qu'on ignorait tout

²⁾ Sauter, M.-R. – Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens. Vallesia 5 (1950) p. 69.



Fig. 7. Le mur B, vu du côté nord.

Photo J. C. Spahni

de sa véritable destination. Même insuccès de nos recherches dans les archives de la commune, déposées au Châble³).

En tenant compte des remarques que nous venons de formuler et malgré l'absence de renseignements plus précis, il y a tout lieu de penser que la levée de terre de Bruson n'est qu'une simple limite. On connaît des cas un peu semblables dans le Jura et en Valais; durant les siècles derniers, des murs souvent considérables ont été édifiés lors du morcellement de pâturages ou de la délimitation de certaines propriétés. Il ne serait pas impossible que la construction qui se dresse à l'extrémité nord-ouest de la levée soit le reste d'un abri ayant servi à quelques bergers.

Jean-Christian Spahni.

Ein Römischer Schatzfund von Straubing in Niederbayern.

Am 27. 10. 1950 wurde in Straubing in Niederbayern, einem römischen Kastellort an der Donaugrenze, ein römischer Schatzfund gehoben, der von einzigartiger Bedeutung ist. Bei Bauarbeiten stieß man in 40 cm Tiefe auf einen umgestülpten Kupferkessel von 70 cm Durchmesser, um den herum zahlreiche eiserne Gerätschaften wie Bruchstangen, Hufschuhe, Türangeln, Schlüssel, Lanzenspitzen und ein Schwert gruppiert waren. Der Kessel barg in seinem

³) Nous remercions sincèrement M. A. Dellay, secrétaire à la mairie de Bagnes, pour les indications qu'il nous a communiquées.